

Par vos élus de proximité FO Laurent Monpiou et Catherine Reggianini.

La séance a débuté par un Hommage au journaliste Marcel Trillat décédé le 18 septembre dernier. C'était aussi l'une des voix de la radio libre "Lorraine cœur d'acier" qui émettait à Longwy à la fin des années 70 pour soutenir les luttes syndicales dans la sidérurgie.

Point 1 : Bilan diversité égalité des chances 2019 en Lorraine

En préambule la direction rappelle que France Télévisions a obtenu 2 labels AFNOR « Diversité » et « Egalité professionnelle ».

Le bilan 2019 dresse un état des lieux des pratiques et initiatives menées par France 3 Lorraine en faveur de la diversité et de la non-discrimination. La direction met l'accent sur 5 axes principaux : la mixité & égalité femmes-hommes, le handicap, les actions transversales, la diversité sociale et socio-ethnoculturelle et sur les jeunes/seniors.

Mixité Egalité femmes-hommes : Effectifs de l'antenne de Lorraine 34,8% de femmes et 65,2% d'hommes

On constate qu'en matière d'équilibre femmes-hommes, l'antenne de Lorraine doit encore progresser pour rééquilibrer l'effectif !

Cependant on relève un effort du côté des recrutements en 2019 : 67% des nouvelles personnes embauchées sont des femmes.

L'action d'associations au sein des antennes du réseau comme « Capital filles » doit contribuer à accompagner et conseiller des jeunes femmes (en terminale) sur leurs opportunités professionnelles.

Une action où s'inscrivent 6 mairaines et 2 déléguées sur l'antenne de Lorraine.

Handicap : Comme chaque année des actions de sensibilisation ont eu lieu 2019.

Participation à l'opération Duoday : former un duo entre une personne de France 3 et une personne en situation de handicap. Accueil d'un stagiaire à l'atelier de production

Ateliers de mises en situation de handicaps visibles : 16 participants (20% de l'effectif)

Maintien dans l'emploi : le service RH a accompagné 2 collaborateurs dans l'adaptation de leur poste de travail à hauteur de 2972 euros.

On compte également une nouvelle demande de reconnaissance de travailleur handicapé et 1 renouvellement.

Un travailleur handicapé a été embauché en contrat de professionnalisation.

Diversité sociale et ethnoculturelle : Un partenariat uni France 3 Lorraine, l'académie Nancy-Metz et le Clemi dont l'objectif pédagogique est l'éducation aux médias.

En 2019 quatre journalistes lorrains sont allés à la rencontre des collégiens et lycéens dans quatre établissements de l'académie.

Jeunes et séniors :

Recrutement d'un salarié de plus de 50 ans et de deux de moins de 30 ans.

73 stagiaires (collégiens, lycéens ou étudiants) accueillis dans l'antenne de Lorraine.

Accueil d'alternants dans le cadre de la transmission des savoirs : 2 journalistes, 1 monteur et un informaticien.

Accès à la formation : Les élus font remarquer seuls 17% des plus de 55 ans ont été formés ! Très peu quand on sait que la moyenne d'âge à l'antenne est de plus de 50 ans !

Dans l'ensemble les élus découvrent un bilan plutôt positif mais la direction doit poursuivre ses efforts en 2020.

Point 2 : accueil des invités

L'accueil des invités pour les JT incombe habituellement à l'assistante du BRI. La direction rappelle que pour l'instant la salariée a repris son activité à temps partiel (restriction médicale).

Le rédacteur en chef évoque la possibilité de reporter cette tâche occasionnellement sur les maquilleuses.

Selon les élus l'option paraît difficile à retenir en raison de l'occupation des

maquilleuses (déjà au maquillage avec le présentateur(trice) du JT à ce moment-là.)

Les élus insistent sur l'accueil des invités qui doit se faire dans les meilleures conditions (question d'image de l'entreprise). Il faut les gérer jusqu'à leur passage en plateau. Compliqué on le sait avec les restrictions sanitaires du moment.

Le rédacteur en chef en convient, il faut se réorganiser. En l'absence de l'assistante, le chef d'édition pourrait accueillir les invités.

Point 3 : Assistante rédaction à Nancy : répartition de la charge de travail en l'absence de l'assistante

Gestion des appels téléphoniques : en l'absence de l'assistante de Nancy, un renvoi d'appel est fait sur le secrétariat de Metz.

En cas d'absence des deux assistants(tes) c'est l'adjoint planifié sur l'actu du lendemain qui pourrait prendre les appels.

Les élus soulèvent également la gestion du courrier et des fournitures en l'absence de l'assistante.

Le rédacteur en chef et la cheffe de centre vont refaire le point.

Point 4 : UTS en Lorraine : composition des unités, prise en mains, formations

Pour rappel, [le 18 février 2020 un accord d'entreprise relatif à l'utilisation des unités de tournage avec smartphone au sein du réseau France 3 a été signé par plusieurs organisations représentatives dont FO.](#)

Le DRH par intérim rappelle que l'accord limite l'utilisation aux JRI et OPV ou journalistes rédacteurs à compétence complémentaire. Des négociations pour l'élargir à d'autres métiers devraient reprendre après avoir été stoppées du fait de la crise sanitaire.

L'antenne de Lorraine a été retenue comme site pilote et Alexandre Ledoux Petit est le référent en Lorraine sur ce projet.

5 kits ont déjà été livrés à Nancy, le rédacteur en chef décidera de la répartition par site. Ce dernier envisage 2 unités à Nancy, 1 à Metz et 2 dans les BIP sur la base du volontariat.

Une unité et ses différents équipements ont été présentés à l'instance :

- Une unité de tournage composée d'un I-Phone 11 pro Max 256 GO doté de l'application MOJOPRO en lien avec Aviwest pour un envoi rapide en régie.
- Un modem 4G qui peut faire office de Wifi

- A noter qu'Aviwest et MOJOPRO coordonnent Wifi et 4 G, le cumul des deux réseaux augmente ainsi la bande passante.
- Accessoires : chargeur batterie, 2 micros HF (cravate et main), micro filaire, pied etc...

Formations :

A ce jour 13 salariés intéressés se sont fait connaître.

Des formations seront proposées aux volontaires sur le site de Nancy à partir de janvier 2021.

Une nouvelle communication va être faite par la direction pour recenser d'éventuels nouveaux candidats.

Point 5 : Compétences complémentaires pour les journalistes CDD : état des lieux des compétences, accompagnement des salariés intéressés par une CC

Selon la direction, 8 CDD JRI réguliers en lorraine sont intéressés par la compétence complémentaire (CC1 rédaction).

Le rédacteur en chef a eu un échange avec chacun d'entre eux.

Selon lui, un seul prêt, pour se présenter au jury du 21 octobre.

Les 7 autres continueront à être planifiés régulièrement sur la fonction de rédacteur

pour valider la pratique avant de se présenter à un prochain jury.

Les élus soulignent l'importance de l'accompagnement dans ces parcours pour que les CDD ne subissent pas trop longtemps de perte de salaire. Les CDD planifiés alternativement sur la fonction rédacteur ou JRI ne peuvent pas percevoir la prime de compétence complémentaire tant qu'ils n'ont pas été validés par un jury.

Point 6 : Formations NRCS à Strasbourg : Quelle réponse la direction de proximité propose suite aux échanges en CSSCT ?

Le 28 septembre dernier, la DRH réseau confirmait que les formations NRCS auraient lieu sur différents sites du réseau.

En Lorraine, pour les publics avec profil « consultation » comme les monteurs ou OPS, la formation est prévue sur ½ journée sur l'antenne de Nancy. Par contre pour les profils « exploitation » comme les journalistes ou les scriptes par exemple, la

formation est prévue à Strasbourg sur 2 jours.

Au vu de la situation sanitaire, certains salariés ont fait savoir aux élus de proximité qu'ils émettaient des réserves sur ces déplacements quelques peu contradictoires avec les préconisations du dispositif de prévention contre la COVID.

Les élus s'étonnent également du fait que deux des formateurs soient des salariés du site de Nancy et que pour des raisons sanitaires et économiques les formations auraient pu être envisagées sur place.

La direction répond que Newsboard est un outil de partage, dans cette logique les groupes pour ces formations ont été construits par rapport au planning mais aussi pour mixer les salariés pour des échanges plus pertinents sur ce nouvel outil.

La direction comprend l'inquiétude de certains salariés qui peuvent présenter un certificat médical en cas de situation de fragilité. Cependant elle s'adaptera aussi si la situation sanitaire évolue.

Changements depuis cette instance, suite à de nombreux problèmes techniques la direction du réseau a décidé de suspendre ces formations pour 3 semaines au moins.... A Paris on parle de Janvier 2021 !

Point 7 : Taux de réalisation des entretiens annuels et professionnels

A la date de l'instance du 8 octobre, 62% des entretiens des salariés de l'antenne de Lorraine ont été réalisés (46 côté PTA et 21 à la rédaction)

Au vu des retards inférant à la crise sanitaire le délai de réalisation de ces entretiens a été porté à la fin de l'année.

N'hésitez pas à relancer votre manager si vous n'avez pas encore été sollicité !

Concernant les entretiens professionnels, meilleur score : 90% ont déjà été réalisés.

Point 8 : Point sur le télétravail en Lorraine

Combien de salariés en télétravail en septembre (nombre de jours) ?

→ 30 jours pour les journalistes

→ 35,30 jours pour les PTA

Combien de demandes supplémentaires depuis fin août et combien ont été acceptées (par service) ?

11 demandes supplémentaires ont été adressées au service RH. Elles ont toutes été acceptées : 6 à la rédaction, 2 chez les documentalistes, 1 à la gestion d'antenne, 1 chargée d'édition numérique, 1 à l'unité organisation.

Concernant les monteuses, la direction répond qu'à ce jour il n'est pas possible de mettre les monteuses en TT. C'est une directive nationale, les réseaux ne sont pas sécurisés.

La direction n'y sera pas opposée quand le feu vert sera donné par Paris.

Commentaire FO : Il n'y avait pas de problème de cyber sécurité pendant la période du confinement ...En attendant d'avoir l'aval du service informatique parisien, on peut s'interroger sur le télé-montage en Lorraine.

Si le télétravail est une avancée dans le domaine de la qualité de vie au travail, les élus interpellent la direction sur l'importance de préserver le collectif de travail et préconisent des réunions de service pour en débattre.

Combien de réponses à l'enquête lancée localement par la direction ?

39 réponses : 11 chez les journalistes, 8 au service technique, 20 chez les administratives

Télétravail mode d'emploi. (Beaucoup d'interrogations et d'incompréhensions demeurent sur les possibilités de travail à domicile en temps d'épidémie, tant du côté de l'encadrement que du côté des salariés.)

FO vous rappelle que le télétravail est régi par l'annexe 2 de l'accord QVT (Qualité de Vie au Travail) signé le 12 juillet 2017. Les élus FO attirent votre attention sur la

période très spéciale que nous vivons depuis le mois de mars 2020, qui permet à la direction de mettre en place des conditions de télétravail un peu particulières.

Les modalités du télétravail à France Télévisions font l'objet d'une négociation entre la direction centrale et les organisations syndicales depuis le 3 septembre 2020.

Point 9 : RCC : poste de monteur à Nancy (analyse de la charge d'activité), poste de JRI à Metz (profil de poste, mise en consultation, priorité des candidats entre demande de mobilité, de reconversion, etc...)

Montage Nancy : Depuis le début de l'année, deux postes de monteurs sont gelés à Nancy (1 suite à un départ dans le cadre de la RCC, l'autre suite à un départ pour inaptitude).

Les élus s'interrogent sur la situation et insistent sur la nécessité d'ouvrir un poste au recrutement. Pour assurer la continuité du service montage la direction avance le chiffre de 108 jours de CDD jours depuis le début de l'année.

Les élus relèvent plus de 12 jours de CDD par semaine depuis la rentrée.

Pour rappel, si l'accord RCC prévoit une partie de départs non remplacés, une analyse secteur par secteur des besoins en comblement de postes doit être faite sans attendre si elle est justifiée pour le bon fonctionnement d'un service.

La direction s'engage à faire une analyse des motifs de remplacement (hors congés) et à apporter des réponses à l'instance de proximité du 10 novembre.

Poste JRI Metz : Deux postes de JRI à Metz ont été libérés suite à deux départs dans le cadre de la RCC.

L'un des deux postes a été gelé pour une reconversion et 5 salariés lorrains ayant manifesté leur souhait de reconversion (4

de l'antenne et 1 à la fabrique) ont été convoqués pour passer des tests d'aptitude au centre de formation de FTV rue Linois (début septembre et fin septembre).

Le jury a validé 3 personnes et établi un classement, c'est un scripte de Nancy qui a été retenu pour le poste de Metz. Il partira en formation au CFPJ dès le 9 novembre jusqu'à la mi-mars puis effectuera un mois et demi de stage dans différentes rédactions avant de rejoindre le bureau de Metz.

Les candidats ayant échoués pourront quant à eux se représenter au jury d'ici deux ans.

Concernant ce sujet de reconversion ou mobilité, les élus attirent l'attention sur le cas d'une OPV de la Fabrique à Nancy qui manifeste son souhait de reconversion JRI depuis un certain temps, avec le souhait de rester en Lorraine où elle vit avec sa famille.

Validée aux tests, la direction invoque un rattachement à la RH de la Fabrique à Paris. Une situation non prioritaire selon la direction pour un parcours de reconversion sur un poste à l'antenne de Lorraine. Les élus s'étonnent et demandent une attention particulière à la situation de cette salariée pourtant bien présente sur les listes électorales de l'antenne de Nancy, elle bénéficie également des œuvres sociales locales.

Point 10. Covid : en cas de contamination dans l'exercice du travail, est-ce que l'arrêt de travail qui en découle est considéré comme accident du travail ?

La réponse de la direction « si le salarié apporte la preuve irréfutable ». En cas de déclaration d'accident du travail, la

direction se réserve la possibilité d'émettre des réserves.

Point 11 : Point sur l'enquête pour maladie professionnelle JRI

Une commission d'enquête tripartite composée d'un représentant de la direction, d'un représentant de l'instance de proximité accompagnée par un ergonomiste de la Carsat.

Une réunion est prévue d'ici la fin octobre. Dans l'intérêt et pour la pertinence de l'enquête, l'élu représentant le personnel dans ce groupe de travail réitère une demande à la direction : l'accès aux noms

des salariés JRI reconnus RQTH (*reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé*) ou ayant une maladie professionnelle reconnue.

La direction précise que ces noms sont soumis à la confidentialité mais s'engage à solliciter les salariés concernés pour un accord éventuel.

Prochaine réunion en Lorraine le 10 novembre, n'hésitez pas à nous poser vos questions.

Vos élus FO de proximité : Catherine Reggianini et Laurent Monpiou